

# Plutôt Canossa que La Haye !

Le Soir sur Internet :  
http://www.lesoirdalgerie.com  
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

Le «Tribunal Hariri», chargé de juger les assassins du Premier ministre libanais, est enfin à pied d'œuvre depuis ce dimanche, dans la banlieue de La Haye. Certes, le procès proprement dit n'aura pas lieu tout de suite mais l'action de justice est désormais lancée. Pendant les prochains mois, on va encore assister aux grandes manœuvres des parties impliquées dans le complot mortel. Ce n'est pas tout de suite que les exécuteurs et les commanditaires de l'attentat sanglant du 14 février 2005 comparaitront devant les juges du tribunal spécial. Il y a, en face, de puissants intérêts d'Etats qui justifient tout, s'autorisent tout, sous prétexte de combattre Israël et ses alliés. Ces gens-là ont du ressort et ne manquent pas de culot : on a vu déjà des «photographes» du Hezbollah «mitrailler» le siège du tribunal spécial à La Haye. Certes, le mouvement pro-iranien qui fait peser sa main de fer sur le Liban a démenti, tout comme il a démenti toute complicité dans le meurtre de Hariri. Damas réagira en temps opportun en appelant à la solidarité indéfectible de la ligue syndicale des chefs d'Etat arabes. On dénoncera encore une fois pêle-mêle la collusion américano-sioniste, le choc des civilisations et l'islamophobie et, pour finir, on livrera quelques «coupables» désignés par avance. Car, en fin de compte, Messieurs les patriotards et souverainistes, ce n'est pas la Ligue arabe de Amr Moussa ou de Belkhadem qui va juger nos tyrans et les sicaires qui sont à leur service. Il n'y a que l'intérêt personnel et immédiat qui pousse ces potentats à dénoncer le «massacre» des Palestiniens et à célébrer la «prodigieuse victoire» du Hamas. C'est ce même sens de l'intérêt qui leur dicte de ne jamais rompre brutalement avec cet Occident honni. La colère anarchique et destructrice du peuple et le tribunal pénal international, voilà les deux sujets d'angoisse des dirigeants arabes. Et lorsqu'il leur arrive de prier sincèrement, à voix basse ou à voix haute, ils ont cette formule unique : «Dieu, épargne-nous la colère du peuple et le pèlerinage forcé à La Haye». Et d'ajouter, dans un chuchotement à peine perceptible aux oreilles

des anges : «Plutôt Canossa que La Haye !» Les peuples sont certes taillables, corvéables et manipulables. Ils sont capables d'idolâtrie lorsque des veaux d'or sont à proximité mais ils sont aussi très versatiles. Un rien peut les changer et leur dicter les choix les plus hallucinants, comme celui de préférer Louisa Hanoune à Bouteflika. Non, Monsieur ! Louisa Hanoune, ce n'est pas le choléra, on peut s'en remettre ! De plus, toute polémique est vaine : nos urnes sont à l'abri de tous les coups de cœur irraisonnés, comme le «choix du peuple».

Bien souvent le «choix du peuple» et la ferveur populaire ne suffisent pas pour épargner la honte de finir à La Haye. C'est le sort irrémédiable qui semble réservé à notre ami Omar Al-Bechir, le président du Soudan. Selon un expert en droit pénal international interrogé vendredi dernier par l'hebdomadaire égyptien *El-Fedjr*, le mandat d'arrêt contre Al-Bechir serait imminent.

Le juriste, Nasser Amine, explique que les preuves sont tangibles et que les procédures suivies par le procureur de la CPI (Cour pénale internationale) sont logiques et efficaces. Sans compter que la cour détient aussi des témoignages probants d'officiers soudanais qui ont participé aux opérations du Darfour. Il y a aussi des enregistrements audio et vidéo qui mettent en cause la responsabilité du général Omar Al-Bechir dans le meurtre de près de 300 000 personnes. Reste alors le problème de l'exécution du mandat d'arrêt. Le juriste estime que c'est l'aspect le plus facile de la procédure, contrairement à ce que l'on pense. D'abord, la cour enverra aux autorités judiciaires soudanaises un courrier leur demandant d'arrêter l'accusé. Celui-ci recevra en même temps une injonction à se constituer prisonnier auprès de la justice internationale. Et s'il n'y a pas d'effet, le procureur Louis Moreno-Ocampo enverra le mandat d'arrêt aux 108 Etats signataires de la convention sur la CPI. Et ces Etats sont répartis sur les cinq continents, notamment tous les pays européens sauf la Russie, tous les pays asiatiques sauf la Chine et tous les pays africains voisins du Soudan.

Reste alors la question la plus intéressante : quels seraient les pays sûrs pour Omar Al-Bechir. Il s'agit seulement de trois pays, l'Egypte, la Libye et le Qatar. En réalité, commente Nasser Amine, tous les pays arabes se sont lavés les mains du sort de Omar Al-Bechir. Pour dire les choses plus crument, ils l'ont vendu mais l'opinion arabe a ses exigences. Il se peut qu'il y ait des mouvements populaires spontanés en faveur de Omar Al-Bechir dont il faudra tenir compte. Mais l'Egypte ne devrait pas en faire plus que le geste d'accueillir le président soudanais, attendu au Caire le 4 mars. Elle le fera en violation de la convention dont elle est signataire mais elle n'ira pas plus loin. L'Egypte a des exigences de sécurité nationale qu'elle doit respecter. Quant au Qatar, note encore le juriste, après son échec à la conférence de Doha, il ne cherche que les effets médiatiques avec sa médiation sur le Darfour. On aura remarqué que notre juriste ne s'est pas attardé du tout sur la Libye, qu'il ne semble pas prendre au sérieux.

Evidemment, il faudra compter avec la rue arabe, comme le prévoit Nasser Amine, et des vendredis de colère, justement à l'instigation de la chaîne Al-Jazeera. Ce serait d'un fâcheux effet sur certaines campagnes électorales si le mandat d'arrêt international intervenait dans la mauvaise période. Je vois d'ici le dilemme imposé à Karadhaoui, tiraillé entre deux amitiés : celle qu'il a pour le prochain président à vie et celle qu'il déclare au futur détenu à vie. On ne manquera pas de dénoncer encore une fois le système de deux poids deux mesures pratiqué au niveau des institutions internationales. Les Arabes ont désormais un argument massue pour justifier leurs guerres civiles et protéger leurs criminels. Ils exigent que les crimes de guerre israéliens en Palestine et au Liban soient jugés et punis. En attendant cette issue hypothétique, on peut s'entretenir impunément et jurer de protéger nos assassins. Dans cette logique, le crime contre Hariri resterait aussi impuni que celui des Israéliens à Ghaza. Et si les démocraties occi-



Par Ahmed Halli  
halliahmed@hotmail.com

dentes persistent à châtier les meurtriers de Hariri et les massacreurs du Darfour, nous appellerions à la mobilisation islamique, notre arme fatale. Les trompettes de la guéguerre des civilisations sont prêtes à sonner pour nous. Quand elles ne sonnent pas déjà comme en Malaisie où «l'islam civilisationnel» du gouvernement connaît des couacs. Le Premier ministre, Abdallah Badaoui, qui prêche encore la modération, vient de se distinguer en décrétant que le mot «Allah» (qui désigne aussi Dieu en malais) devait être réservé exclusivement aux musulmans. Désormais, les chrétiens ne seront plus autorisés à utiliser le mot «Allah» dans leurs prières. Par contre, ils ont le droit de l'utiliser dans leurs publications mais avec la mention «autorisé aux seuls chrétiens».

Le site Al-Arabia Net qui rapporte l'information rappelle également qu'en octobre dernier une fetwa a interdit aux femmes les «comportements masculins». Tout un programme ! Le parti islamiste avait même proposé de créer des escouades d'espions chargées de débusquer les couples illégitimes dans les hôtels et complexes touristiques. Sur le même site, on peut lire que la nouvelle mosquée, encore en chantier, de Duisburg en Allemagne, a reçu jusqu'ici près de 50 000 visiteurs. Le guide est une jeune fille chrétienne allemande. Vous avez dit : «Guerre des civilisations» ?

A. H.

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr  
laalamhakim@hotmail.com  
hlaalam@gmail.com



## L'effaceur magique !

Première réaction après l'effacement par Boutef' des 41 milliards de dettes contractés par les agriculteurs. Le ministre des Finances en ...

...soins intensifs

Et ne pensez surtout pas qu'il s'en arrêtera là ! Non m'sieur ! L'effacement des dettes des paysans n'est qu'une étape. Et les étapes, d'ici au 9 avril, il va les avaler goulûment, comme un coureur cycliste shooté à la dernière génération d'EPO. Il se murmure déjà qu'il va s'attaquer aux crédits à la consommation. Si vous avez contracté un crédit pour votre maison, finies les nuits blanches à savoir si vous serez au rendez-vous de vos échéances bancaires à la fin du mois. Abdelaziz l'effaceur va ... effacer votre crédit. Si vous avez un crédit voiture, finies les crampes d'estomac dès l'approche de la date fatidique de remboursement de la traite mensuelle. Abdelaziz l'effaceur va l'effacer. Si vous avez acquis à crédit votre cuisinière, votre machine à laver ou 5 kg de pommes de terre, finie l'angoisse de l'hypothèque, des huissiers et de la saisie.

Abdelaziz l'effaceur va tout effacer. Crédit Cnep, crédit CPA, crédit BDL, crédit BNA, tout va disparaître de votre ardoise. Même les crédits octroyés par Cetelem. Les Français ne nous ont-ils pas toujours soutenus en période électorale ? Chirac n'a-t-il pas déboulé avant même la validation des élections de 2004 par le Conseil constitutionnel pour apposer sa validation à lui sur notre présidentielle ? Alors, pas de problème non plus pour les crédits Cetelem. Mabrouk alikoum. Mabrouk alina gaâ ! Remarquez, cette formidable capacité d'Abdelaziz l'effaceur à tout effacer n'est pas nouvelle. Il a bien effacé le crédit des tangos envers la société. Ils avaient tout hypothéqué, les enflures. Nos vies. Et les leurs. Qu'à cela ne tienne ! Ni une, ni deux, Abdelaziz l'effaceur a effacé leur dette d'un coup d'éponge réconciliatrice. Moi, je suis convaincu que si le mec tournait une pub pour un détergent révolutionnaire, il ferait un tabac. Il est chaud bouillant, prêt à tout effacer. Pourvu qu'on vote, bark ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.